Image not found or type unknown

La RGPP sur le front de l'emploi !

Actualité législative publié le **03/07/2010**, vu **2110 fois**, Auteur : NADIA RAKIB

*Le ministre du Budget, François Baroin, a présenté, le 30 juin en Conseil des ministres, la « seconde vague » de la **révision générale** des **politiques publiques** (RGPP), qui s'étendra sur la période **2011-2013**.*

Parmi les mesures qui auront un impact sur le quotidien des entreprises, on peut d'ores et déjà citer :

- la simplification du **recrutement** des **apprentis :** un programme de simplification et de dématérialisation des démarches sera réalisé courant 2011, avec la création d'un simulateur de calcul de la rémunération de l'apprenti. À terme, les entreprises pourront connaître les aides offertes au recrutement d'apprentis et générer automatiquement un dossier unique de demande d'aides.

- un **compte** en **ligne** personnalisé pour les **TPE-PM**E leur permettant d'effectuer l'ensemble des démarches administratives.

- une amélioration de la lisibilité du **franchissement** des **seuils** de salariés : un téléservice sera mis en place, fin 2010, afin d'évaluer l'ensemble des conséquences sociales et fiscales du franchissement de seuils. Ce service proposera également un simulateur permettant d'évaluer l'impact financier, ainsi qu'une alerte automatique des démarches administratives à effectuer.

- un regroupement de toutes les **déclarations sociales** des entreprises en une déclaration unique, dématérialisée avec la mise en place d'une **déclaration sociale nominative** (**DSN**). Cette déclaration se substituerait à diverses déclarations sociales ou statistiques existantes.

Sources

Liaisons Sociales Quotidien du 2/07/2010

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés